# Arrêtés ministériels modifiant la liste jointe à l'arrêté royal du 21 décembre 2001 fixant les procédures, délais et conditions en matière d'intervention de l'assurance obligatoire soins de santé et indemnités dans le coût des spécialités pharmaceutiques. - Errata

* Date : 18-06-2012
* Langue : Français
* Section : Législation
* Source : Numac 2012022282
* Auteur : SERVICE PUBLIC FEDERAL SECURITE SOCIALE

Au Moniteur belge du 20 juin 2012, Ed. 2 :
Pour la consultation du tableau, voir image